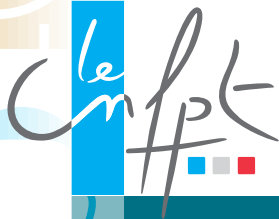




OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI, DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

PANORAMA DES MÉTIERS TERRITORIAUX



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIF DU PANORAMA DES MÉTIERS TERRITORIAUX	3
QUELQUES MÉTIERS POUR UN FORT CONTINGENT D'AGENT.E.S	4
LE STATUT DES AGENT.E.S.	5
LE TEMPS DE TRAVAIL	6
LA PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	7
LA CATÉGORIE DES AGENT.E.S (hors emplois aidés)	8
LE CADRE D'EMPLOIS (hors emplois aidés)	9
LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS VERSUS LES MÉTIERS GÉNÉRALISTES	10
PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS – PRINCIPAUX MÉTIERS	11
LES MÉTIERS GENRÉS	12
LES TRANCHES D'ÂGE	13

CONTEXTE ET OBJECTIF DU PANORAMA DES MÉTIERS TERRITORIAUX

➤ L'ÉTUDE

DE MARS 2013

À JANVIER 2014

9 MOIS D'ENQUÊTE



2 500 COLLECTIVITÉS
ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
INTERROGÉS PAR L'OBSERVATOIRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



SUR LES **EFFECTIFS** AU 31 DÉCEMBRE 2012

L'exploitation de la donnée « métier » s'appuie sur la liste des métiers identifiés par l'édition 2014 du répertoire des métiers territoriaux (RMT).

👍 88,2% des collectivités ont renseigné un métier du répertoire pour leurs agent.e.s

🗨️ 3,8% ont renseigné un métier non identifié dans le répertoire

❓ 8% n'ont pas renseigné de métier

POUR EN SAVOIR PLUS

➕ [Consulter l'étude complète](#)

➕ [Consulter les fiches statistiques métiers](#)

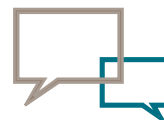
➤ LE CONTEXTE

RÉFORME TERRITORIALE
REFONTE DE LA CARTE TERRITORIALE



- Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- Loi relative à la délimitation des régions
- Loi Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

ÉVOLUTION ORGANISATIONNELLE



- Fin de la clause de compétence générale
- Réexamen des domaines d'interventions pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



- Renouvellement des effectifs territoriaux
- Développement des démarches de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences dans les collectivités

ÉVOLUTION STATUTAIRE
DANS LES 3 FONCTIONS PUBLIQUES



- Refonte des statuts des trois versants de la fonction publique par le rapport de Bernard Pêcheur sur l'avenir de la fonction publique

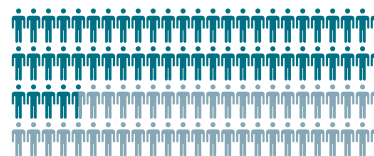
➤ L'OBJECTIF MIEUX CONNAÎTRE LES POSTES ET MÉTIERS EXERCÉS PAR LES AGENT.E.S TERRITORIAUX.ALES À TRAVERS LES ANALYSES

- statutaire (cadre d'emplois, catégorie et statut)
- démographique (genre et âge)
- organisationnelle (service d'affectation)
- institutionnelle (type d'employeurs)

QUELQUES MÉTIERS POUR UN FORT CONTINGENT D'AGENT.E.S

➤ **17 MÉTIERS**
CONCERNENT PLUS D'UN.E AGENT.E SUR DEUX

54,3 %
DES EFFECTIFS



LA PLUPART SONT EXERCÉS PAR DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE C

TECHNIQUE  7 MÉTIERS

- 10,8 % Chargé.e de propreté des locaux
- 2,9 % Ouvrier.ère de maintenance des bâtiments
- 2,8 % Agent.e de restauration
- 2,5 % Jardinier.ère
- 2,4 % Agent.e d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers
- 1,5 % Agent.e de propreté des espaces publics
- 1,3 % Agent.e de services polyvalent.e en milieu rural

3 MÉTIERS



SOCIAL

- 2,3 % Aide à domicile
- 1,8 % Assistant.e familial.e en protection de l'enfance
- 1,6 % Travailleur.se social.e

3 MÉTIERS



AUTRES

- 7,5 % Assistant.e de gestion administrative **TRANSVERSAL**
- 2,4 % Chargé.e d'accueil
- 1,6 % Enseignant.e artistique

PETITE ENFANCE ET ANIMATION  4 MÉTIERS

- 4,2 % Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- 3,2 % Assistant.e éducatif.ve petite enfance
- 2,7 % Animateur.rice enfance-jeunesse
- 2,7 % Animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire

Moins de 1 % de l'ensemble des effectifs (0,7 %) pour 55 métiers

(maîtres de cérémonie, orthophonistes, manipulateur.rice.s d'électroradiologie, directeur.rice.s d'établissements d'arts plastiques, ...).

👉 À NOTER, l'entrée dans le Répertoire des métiers de 2 nouveaux métiers, exercés eux aussi par moins de 100 agent.e.s : médecin chef.fe de SDIS et pharmacien.ne de SDIS.

LE STATUT DES AGENT.E.S

> **20 MÉTIERS SONT COMPOSÉS À PLUS DE 96 % DE TITULAIRES**

LES MÉTIERS EXERCÉS EXCLUSIVEMENT PAR DES TITULAIRES SONT GÉNÉRALEMENT RÉGLEMENTÉS ET RELÈVENT DE LA SPHÈRE DE LA SÉCURITÉ

ENSEMBLE DES AGENT.E.S TERRITORIAUX.ALES AU 31/12/2012	% TITULAIRES
Encadrant.e des opérations de secours	100,0
Chef.fe de centre d'incendie et de secours	100,0
Directeur.rice départemental.e des services d'incendie et de secours	100,0
Intervenant.e des opérations de secours	99,7
Responsable du service de police municipale	99,3
Chef.fe de groupement	99,1
Infirmier.ère de SDIS	99,1
Opérateur.rice en CTA-CODIS	98,8
Chef.fe d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers	98,0
Façonnier.ère	97,9
Garde champêtre	97,8
Prévisionniste	97,7
Policier.ère municipal.e	97,5
Coordonnateur.rice collecte	97,0
Préventionniste	96,7
Responsable d'atelier	96,5
Responsable de flotte de véhicules	96,3
Conservateur.rice de cimetière	96,2
Coordonnateur.rice budgétaire et comptable	96,1
Responsable du service population	96,1

	% TITULAIRES	% CONTRACTUELS	% EMPLOIS AIDÉS
ENSEMBLE DES AGENT.E.S TERRITORIAUX.ALES AU 31/12/2012	75,2	22,3	2,5
Assistant.e familial.e en protection de l'enfance	0,0	100,0	0,0
Masseur.euse-kinésithérapeute	9,2	90,8	0,0
Médecin de médecine préventive	22,6	77,4	0,0
Ergothérapeute	31,0	69,0	0,0
Archéologue	31,3	68,7	0,0
Animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire	29,2	67,5	3,4
Chargé.e de publication	37,3	62,5	0,1
Directeur.rice de la communication	45,3	53,7	0,9
Médecin	47,6	52,4	0,0
Animateur.rice enfance-jeunesse	45,6	52,1	2,4
Psychomotricien.ne	48,5	51,5	0,0
Directeur.rice d'établissement culturel	48,7	51,3	0,0
Psychologue	49,8	50,1	0,1
Enseignant.e en arts plastiques	50,1	49,9	0,0

> **POUR 14 MÉTIERS, 50 % OU PLUS DES AGENT.E.S DE LA FPT SONT NON TITULAIRES**

LES MÉTIERS DANS LESQUELS SONT FORTEMENT REPRÉSENTÉS LES CONTRACTUELS RELÈVENT DE MÉTIERS LIÉS À

LA SANTÉ, L'ANIMATION, LA CULTURE

> **8 MÉTIERS ONT 5 % D'EMPLOIS AIDÉS OU PLUS**

LES EMPLOIS AIDÉS, MINORITAIRES, CONCENTRÉS DANS CERTAINES FAMILLES PROFESSIONNELLES

	% TITULAIRES	% CONTRACTUELS	% EMPLOIS AIDÉS	ENSEMBLE DES AGENT.E.S TERRITORIAUX.ALES AU 31/12/2012
	75,2	22,3	2,5	
	72,2	17,8	10,0	Agent.e de services polyvalent.e en milieu rural
	76,4	13,8	9,8	Agent.e des interventions techniques polyvalent.e en milieu rural
	53,8	39,4	6,8	Agent.e de médiation et de prévention
	72,5	20,6	6,8	Gestionnaire de flux
	83,9	9,5	6,7	Jardinier.ère
	79,6	14,5	5,9	Agent.e de déchèterie
	76,7	18,6	4,8	Chargé.e de propreté des locaux
	74,6	20,8	4,6	Agent.e de restauration
	65,2	29,2	5,6	Métiers non déclarés

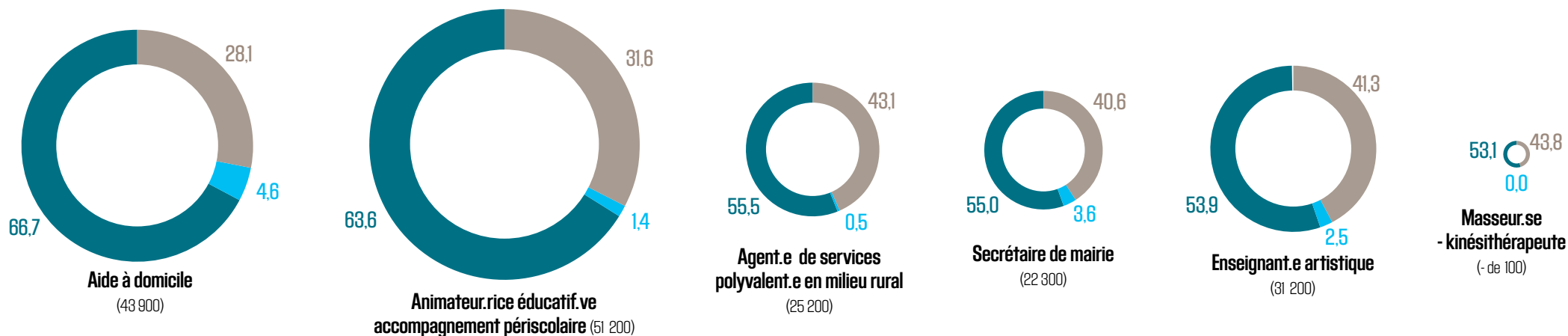
LE TEMPS DE TRAVAIL

> dans 6 MÉTIERS, PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS SONT À TEMPS NON COMPLET



Le temps de travail « non complet » est une durée hebdomadaire de travail inférieure à la durée légale et inscrite dans le contrat.

Une majorité des aides à domicile et des animateur.rice.s éducatif.ve.s exercent à temps non complet.



6 métiers sont particulièrement concernés par le temps non complet, caractéristique du contrat de plus de la moitié de leurs effectifs.

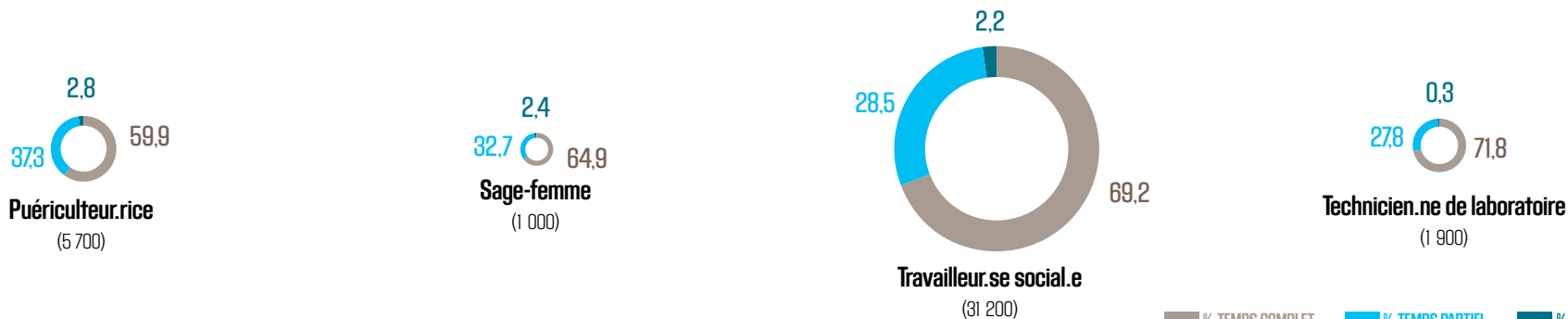
18,8 % des agent.e.s travaillent à temps non complet

> dans 4 MÉTIERS, PLUS D'1/4 DES EFFECTIFS SONT À TEMPS PARTIEL

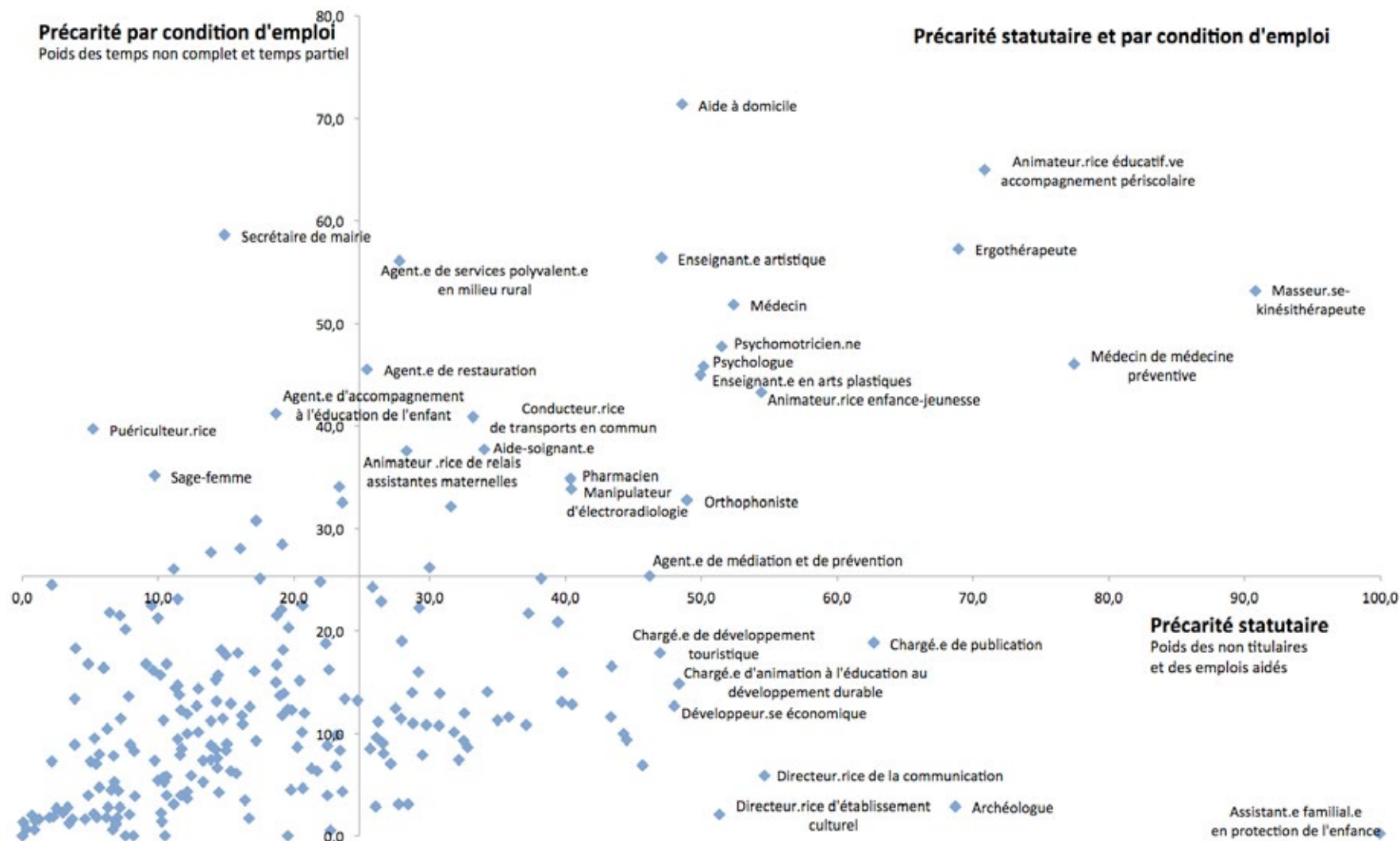


Le temps partiel est le fruit d'un choix de l'agent.e.

6,5 % des agent.e.s travaillent à temps partiel
Certains métiers montrent un taux de temps partiel bien supérieur à la moyenne.
Une part importante des puériculteur.rice.s et des sages-femmes exercent à temps partiel.



LA PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Le graphe ci-contre croise, pour chaque métier, le taux de non titulaires et d'emplois aidés avec le taux de temps non complet et de temps partiel. Plus les métiers se trouvent à droite du graphe et plus la « précarité statutaire » est importante (part élevée des agent.e.s non titulaires ou en emplois aidés dans ce métier). De la même manière, plus le métier se situe vers le haut du graphe et plus la précarité sur les conditions d'emploi (poids des temps non complet ou temps partiel) est importante.

LA CATÉGORIE DES AGENT.E.S (hors emplois aidés)

> **36 MÉTIERS SONT OCCUPÉS À PLUS DE 95 % PAR DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE C**

74,3 % SONT DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE C

☞ Ces 10 métiers emploient 52 % de la totalité des agent.e.s de catégorie C.

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS PAR LES AGENT.E.S DE CATÉGORIE C

	EFFECTIFS	%
ENSEMBLE DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE C	1 381 500	100
Chargé.e de propreté des locaux	190 400	13,8
Assistant.e de gestion administrative	119 700	8,7
Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	76 700	5,6
Assistant.e éducatif.ve petite enfance	58 300	4,2
Ouvrier.ère de maintenance des bâtiments	52 600	3,8
Agent.e de restauration	49 700	3,6
Agent.e d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers	44 200	3,2
Jardinier.ère	43 800	3,2
Chargé.e d'accueil	42 300	3,1
Aide à domicile	42 000	3,0

> **7 MÉTIERS SONT OCCUPÉS À PLUS DE 90 % PAR DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE B**

☞ Ces 7 métiers emploient 41 % de l'ensemble des agent.e.s de catégorie B.

Les agent.e.s de catégorie B se retrouvent dans presque tous les métiers du RMT (225 sur les 234 répertoriés)

13,4 % SONT DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE B

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS PAR LES AGENT.E.S DE CATÉGORIE B

	EFFECTIFS	%
ENSEMBLE DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE B	249 800	100
Travailleur.se social.e	29 200	11,7
Enseignant.e artistique	22 400	9,0
Assistant.e de gestion administrative	18 200	7,3
Animateur.rice-éducateur.rice sportif.ve	12 900	5,2
Éducateur.rice de jeunes enfants	7 700	3,1
Animateur.rice enfance-jeunesse	6 500	2,6
Infirmier.ère	5 800	2,3

> **68 MÉTIERS SONT EXERCÉS À PLUS DE 50 % PAR DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A**

9 métiers ne relèvent que de la catégorie A :

- médecin de SDIS
- médecin chef de SDIS
- pharmacien.ne de SDIS
- directeur.rice départemental.e des SDIS
- sage-femme
- médecin de médecine préventive
- directeur.rice de la santé publique
- pharmacien.ne
- médecin

☞ Ces 6 métiers emploient 24 % de l'ensemble des agent.e.s de catégorie A.

8,3 % SONT DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS PAR LES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A

	EFFECTIFS	%
ENSEMBLE DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A	154 800	100
Enseignant.e artistique	7 200	4,6
Responsable des affaires générales	7 100	4,6
Directeur.rice général.e de collectivité ou d'établissement public	6 700	4,4
Secrétaire de mairie	6 400	4,1
Puériculteur.rice	5 100	3,3
Médecin	5 000	3,3

LE CADRE D'EMPLOIS (hors emplois aidés)

► LES CADRES D'EMPLOIS LES PLUS RÉPANDUS



ADJOINT.E TECHNIQUE,
PRINCIPAL CADRE D'EMPLOI POUR **50 MÉTIERS**

33 % DES TITULAIRES ET NON TITULAIRES

👉 Dans 6 d'entre eux agent.e de services polyvalent.e en milieu rural, agent.e d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers, agent.e de propreté des espaces publics, conducteur.rice de véhicule poids lourds, agent.e de déchèterie, agent.e de collecte il représente même **90 %** des effectifs.



ADJOINT.E ADMINISTRATIVE,
PRINCIPAL CADRE D'EMPLOI POUR **12 MÉTIERS**

13 % DES TITULAIRES ET NON TITULAIRES



ATTACHÉ.E,
PRINCIPAL CADRE D'EMPLOI POUR **36 MÉTIERS**

3,7 % DES TITULAIRES ET NON TITULAIRES



INGÉNIEUR.RE,
PRINCIPAL CADRE D'EMPLOI POUR **26 MÉTIERS**

1,6 % DES TITULAIRES ET NON TITULAIRES



TECHNICIEN.NE,
PRINCIPAL CADRE D'EMPLOI POUR **22 MÉTIERS**

2,5 % DES TITULAIRES ET NON TITULAIRES

LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS VERSUS LES MÉTIERS GÉNÉRALISTES

➤ LES MÉTIERS « MONO-CADRE D'EMPLOIS »

1 CADRE D'EMPLOIS pour 95 % DES EFFECTIFS DU MÉTIER

7 MÉTIERS SONT « MONO-CADRE D'EMPLOIS » DONT



SAGE-FEMME
POUR LES SAGES-FEMMES



ADJOINT.E TECHNIQUE
POUR LES AGENT.E.S DE
COLLECTE



ASSISTANT.E MATERNEL.LE
POUR LES ASSISTANT.E.S
FAMILIAUX.ALES EN
PROTECTION DE L'ENFANCE

➤ LES MÉTIERS MONO-SERVICES

1 SERVICE pour 95 % DES EFFECTIFS DU MÉTIER

12 MÉTIERS MONO-SERVICES DONT LA PLUPART
RELÈVENT DES MÉTIERS RÉGALIENS LIÉS AUX
INCENDIES ET SECOURS OU À LA POLICE MUNICIPALE



➤ LES MÉTIERS PRÉSENTANT UNE DIVERSITÉ DE CADRES D'EMPLOIS

5 CADRES D'EMPLOIS pour 80 % DES EFFECTIFS DU MÉTIER

5 MÉTIERS SONT « PLURI-CADRE D'EMPLOIS » DONT



CHARGÉ.E DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE



COORDONNATEUR.RICE ENFANCE-
JEUNESSE-ÉDUCATION

➤ LES MÉTIERS PLURI-SERVICES

9 SERVICES ou + pour 80 % DES EFFECTIFS DU MÉTIER

11 MÉTIERS SONT CONSIDÉRÉS
COMME TRANSVERSES OU PLURI-SERVICES

PARMI EUX, DES MÉTIERS À VOCATION DE SUPPORT ADMINISTRATIF
RELEVANT DE LA FAMILLE PROFESSIONNELLE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

ASSISTANT.E DE GESTION ADMINISTRATIVE



INSTRUCTEUR.RICE/
GESTIONNAIRE
DE DOSSIER

ASSISTANT.E DE DIRECTION



RESPONSABLE DES AFFAIRES GÉNÉRALES



CHARGÉ.E
D'ACCUEIL

PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS – PRINCIPAUX MÉTIERS

Parmi les principaux métiers, certains sont directement liés aux compétences exercées dans chaque niveau de collectivités

Certains métiers, dits « supports », sont présents quel que soit l'échelon de collectivités :

- ▶ Assistant.e de gestion administrative
- ▶ Chargé.e de propreté des locaux



RÉGIONS

- ▶ 38,7 % Chargé.e de propreté des locaux
- ▶ 11,0 % Ouvrier.ère de maintenance des bâtiments
- ▶ 6,5 % Agent.e de restauration
- ▶ 5,2 % Assistant.e de gestion administrative
- ▶ 4,3 % Cuisinier.ère



PERSONNEL DES LYCÉES

- ▶ 11,6 % Assistant.e familial.e en protection de l'enfance
- ▶ 11,1 % Assistant.e de gestion administrative
- ▶ 11,0 % Chargé.e de propreté des locaux
- ▶ 9,0 % Travailleur.se social.e
- ▶ 6,6 % Agent.e d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers



DÉPARTEMENTS



SOCIAL

- ▶ 36,0 % Encadrant.e des opérations de secours
- ▶ 24,3 % Intervenant.e des opérations de secours
- ▶ 6,5 % Assistant.e de gestion administrative
- ▶ 5,0 % Opérateur.rice en CTA-CODIS
- ▶ 3,1 % Chef.fe de centre d'incendie et de secours



SDIS



INCENDIE ET SECOURS



CENTRES DE GESTION - CNFPT

- ▶ 16,3 % Assistant.e de gestion administrative
- ▶ 7,7 % Assistant.e de gestion ressources humaines
- ▶ 6,8 % Médecin de médecine préventive
- ▶ 4,5 % Chargé.e des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage
- ▶ 3,5 % Chargé.e de propreté des locaux



MÉTIERS TRANSVERSES



STRUCTURES INTERCOMMUNALES*

- ▶ 6,7 % Assistant.e de gestion administrative
- ▶ 5,7 % Agent.e de collecte
- ▶ 5,4 % Chargé.e de propreté des locaux
- ▶ 4,4 % Enseignant.e artistique
- ▶ 3,1 % Assistant.e éducatif.ve petite enfance



PROPRETÉ ET DÉCHETS



COMMUNES de - de 3 500 habitant.e.s

- ▶ 14,4 % Chargé.e de propreté des locaux
- ▶ 10,2 % Agent.e de services polyvalent.e en milieu rural
- ▶ 8,8 % Secrétaire de mairie
- ▶ 8,5 % Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- ▶ 7,0 % Assistant.e de gestion administrative



COMMUNES entre 3 500 et 19 999 habitant.e.s

- ▶ 12,5 % Chargé.e de propreté des locaux
- ▶ 6,7 % Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- ▶ 6,6 % Assistant.e de gestion administrative
- ▶ 5,2 % Jardinier.ère
- ▶ 4,6 % Animateur enfance-jeunesse



COMMUNES de + de 20 000 habitant.e.s

- ▶ 8,5 % Chargé.e de propreté des locaux
- ▶ 7,5 % Assistant.e de gestion administrative
- ▶ 5,7 % Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- ▶ 5,3 % Assistant.e éducatif.ve petite enfance
- ▶ 4,2 % Animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire



ÉDUCATION/ANIMATION ET INTERVENTIONS TECHNIQUES



CCAS, CAISSES DES ÉCOLES ET CAISSES DE CRÉDIT MUNICIPAL

- ▶ 26,6 % Aide à domicile
- ▶ 8,8 % Aide-soignant.e
- ▶ 7,0 % Chargé.e de propreté des locaux
- ▶ 6,1 % Assistant.e éducatif.ve petite enfance
- ▶ 5,3 % Animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire



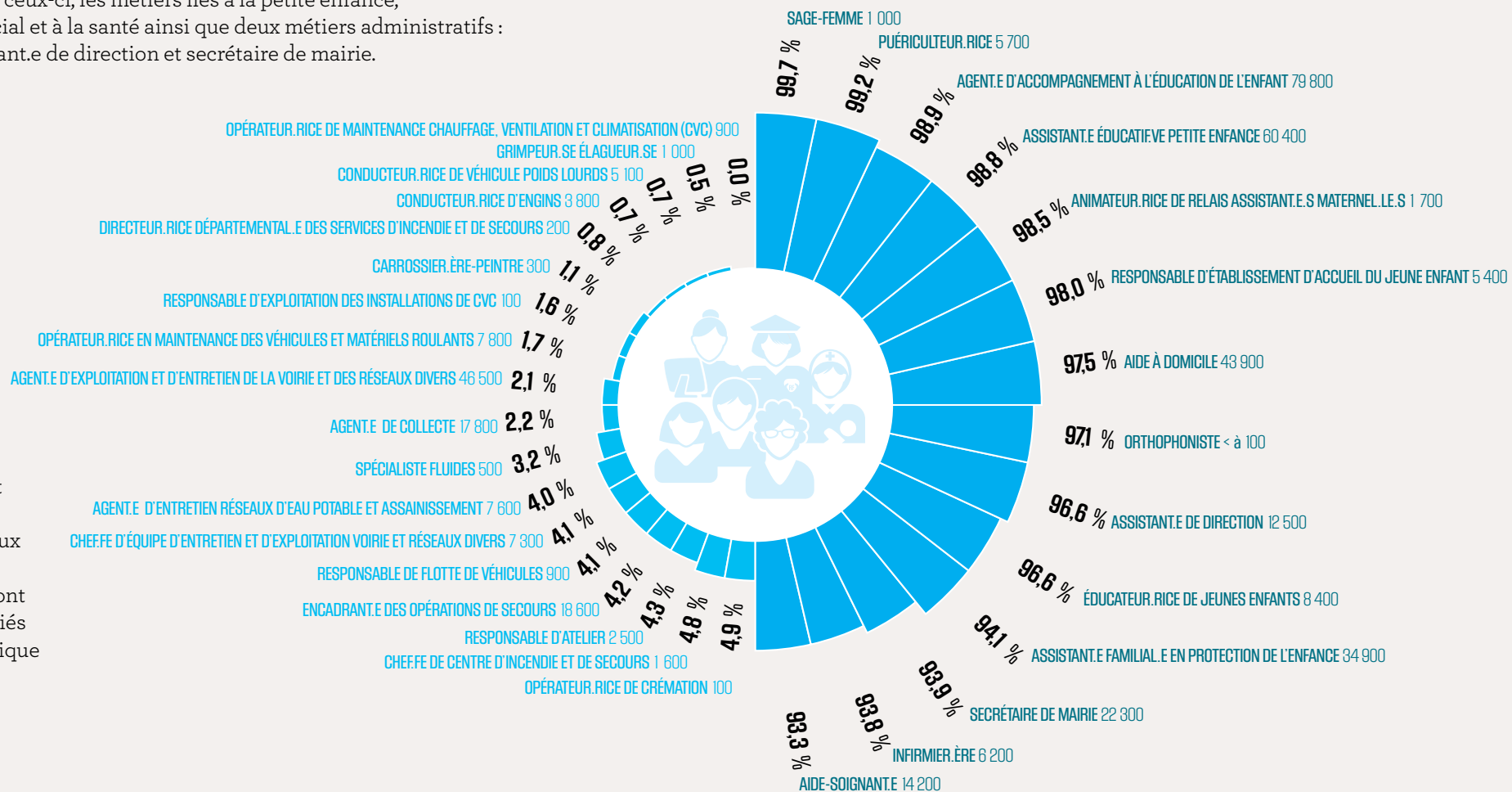
SOCIAL

LES MÉTIERS GENRÉS

14 MÉTIERS ONT UN TAUX DE FÉMINISATION SUPÉRIEUR À 93%

Parmi ceux-ci, les métiers liés à la petite enfance, au social et à la santé ainsi que deux métiers administratifs : assistant.e de direction et secrétaire de mairie.

60,6 % TAUX DE FÉMINISATION DANS LA FPT



18 MÉTIERS MASCULINS

Les métiers particulièrement masculins, qui présentent un taux de féminisation inférieur à 5 %, sont principalement liés au secteur technique ou au secteur d'incendie et de secours.

LES TRANCHES D'ÂGE

17 MÉTIERS
ONT UNE MOYENNE D'ÂGE
SUPÉRIEURE À 50 ANS

➤ MÉTIERS AVEC UNE MOYENNE D'ÂGE ÉLEVÉ

45 ANS et 7 MOIS

MOYENNE D'ÂGE DES AGENT.E.S PERMANENT.E.S
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

☞ La part des 55 ans et plus est très élevée dans ces 17 métiers, ce qui laisse présager des départs à la retraite importants dans les années à venir.

CONCERNANT LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

SECOURS
ET SÉCURITÉ 

SANTÉ 


FUNÉRAIRE 

TECHNIQUE 

ANIMATION 

INFORMATIQUE
COMMUNICATION 

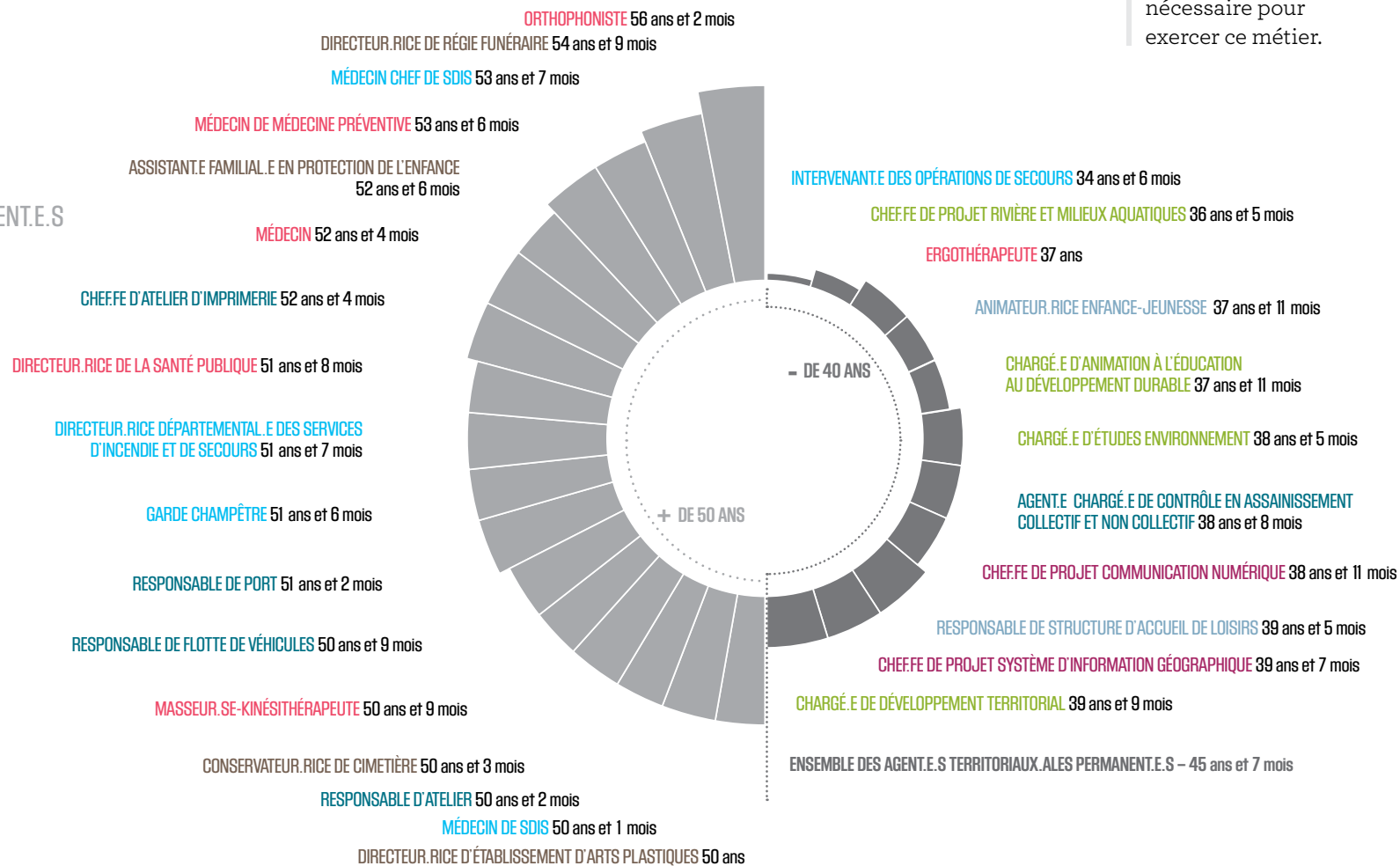
ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT 

AUTRES 

➤ MÉTIERS « JEUNES »

**11 MÉTIERS ONT UNE MOYENNE
D'ÂGE DE MOINS DE 40 ANS**

Le métier « le plus jeune » est celui des intervenant.e.s des opérations de secours, en raison de l'exigence physique nécessaire pour exercer ce métier.



POUR EN SAVOIR PLUS

 [Consulter l'étude complète](#)

 [Consulter les fiches statistiques métiers](#)